

## Les enseignantes et enseignants franco-ontariens ratifient l'entente de principe conclue avec le gouvernement et les conseils scolaires francophones

**OTTAWA, le 30 avril 2020** – Les membres du personnel enseignant et suppléant de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) ont ratifié l'entente de principe conclue avec le gouvernement et le Conseil des associations d'employeurs (CAE) pour le renouvellement de la partie A des conventions collectives des membres du personnel enseignant et suppléant, échues depuis le 31 août 2019. Le vote électronique s'est tenu le 29 et 30 avril 2020.

« J'aimerais remercier les membres de leur appui continu tout au long des négociations », a indiqué le président de l'AEFO, Rémi Sabourin. « La ratification de l'entente de principe conclue le 31 mars 2020 démontre que, malgré des négociations particulièrement difficiles, les membres de l'AEFO reconnaissent que c'est la meilleure entente possible dans la présente conjoncture. Au nom des quelque 12 000 enseignantes et enseignants, je tiens également à remercier les parents et le public pour leur solidarité durant ces négociations longues et laborieuses, » a ajouté le président de l'AEFO.

Les 12 unités de l'AEFO, représentant les membres du personnel enseignant et suppléant répartis entre les 12 conseils scolaires francophones de la province, devront maintenant passer à la négociation locale pour la partie B de leur convention collective. L'entente provinciale sera en vigueur jusqu'au 31 août 2022.

*L'AEFO compte environ 12 000 membres et représente les enseignantes et les enseignants des écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario, tant catholiques que publiques, en plus du personnel professionnel et de soutien œuvrant dans différents lieux de travail francophones.*

– 30 –

### Renseignements :

Marilyne Guèvremont

Cadre — service des communications

[mguévremont@aefo.on.ca](mailto:mguévremont@aefo.on.ca), 613 850-6410